

ENGINS HABITATS

[Projet](#)

La dernière décennie a vu émerger une prise de conscience environnementale qui se traduit notamment par la nécessité de limiter les impacts des activités anthropiques sur l'environnement. Le milieu marin est particulièrement concerné par cette tendance avec l'application des directives [...]

Thématique : Espèces pêchées ou élevées, stocks, Innovation, Techniques de pêche ou de cultures marines | **Localisation** : Autre | **Filière** : Pêche

 Projet : Terminé

 **Porteurs du projet** : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM),

 **Financeurs** : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM), France Filière Pêche (FFP),

Contexte

La dernière décennie a vu émerger une prise de conscience environnementale qui se traduit notamment par la nécessité de limiter les impacts des activités anthropiques sur l'environnement.

Le milieu marin est particulièrement concerné par cette tendance avec l'application des directives « habitat-faune-flore » et « oiseaux », justifiant la création du réseau de sites Natura 2000, et de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM), visant à atteindre le bon état écologique du milieu marin. Les activités de pêche professionnelle, et en particulier les arts traînants de fond, sont ainsi régulièrement visées pour leur interaction avec les écosystèmes marins, et notamment les habitats benthiques.

Ces interactions sont à l'origine de nombreuses propositions de mesures de gestion de la pêche, mais également de zones d'interdiction, concernant les arts traînants et parfois également les arts dormants, qui pourraient voir le jour prochainement. De telles mesures entraîneraient des diminutions conséquentes des zones de pêche des navires français, les amenant à se reporter sur d'autres zones/pêcheries ou alors à stopper leur activité en cas d'impossibilité de report, et impacter ainsi l'ensemble de la filière à terre dans l'approvisionnement du marché. Ces interdictions découlent parfois du principe de précaution, dans la mesure où les connaissances sur l'impact des différents engins de pêche sur les habitats marins concernés, de même que sur l'état écologique de ces habitats, des populations, sur leur sensibilité ou leur vulnérabilité et capacité de résilience sont lacunaires.

Ce projet s'inscrit ainsi dans une volonté de maîtriser les conséquences sur les activités de pêche professionnelle de l'application des réglementations environnementales communautaires.

Du fait des enjeux précédemment cités, le CNPMEM a choisi de proposer de réaliser un bilan des connaissances sur les interactions entre engins de pêche et habitats marins. Ce projet a été financé par France Filière Pêche (FFP) et le CNPMEM.

Objectifs

- ✓ Réaliser une synthèse bibliographique des connaissances existantes et des démarches en cours sur les interactions entre les engins de pêche et les habitats marins, par catégorie d'engin de pêche,
- ✓ Mettre en perspective la pression exercée par les activités de pêche avec les autres pressions anthropiques et naturelles s'exerçant sur les habitats marins, afin de permettre d'objectiver les impacts réels des engins de pêche,

Actions

Cette étude s'est déroulée sur une période de 6 mois, découpée en deux phases de travail :

- Recherche bibliographique, lecture et classification des documents disponibles sur les interactions entre les engins de pêche et les habitats marins. Les

documents ciblés en priorité sont ceux qui traitent des impacts des différents engins de pêche sur les habitats, de l'évaluation et de la limitation des interactions (mesures de gestion, améliorations et alternatives techniques),

- Rédaction des livrables du projet. Le choix a été de réaliser une fiche synthétique sur les interactions avec les habitats pour cinq types d'engins de pêche en contact avec le fond (les dragues, les chaluts de fond, les pièges (casiers et nasses), les filets de fond et la palangre de fond). Ces fiches sont incluses dans la première partie du rapport final et peuvent être utilisées indépendamment du rapport complet.

Le rapport a été mis en discussion au sein d'un comité de pilotage composé de représentants d'organisations professionnelles, de l'association France Filière Pêche, de l'Agence des Aires Marines Protégées et de l'Ifrémer, réuni deux reprises au cours de l'étude.

Résultats

L'étude repose sur l'exploitation d'environ 250 références bibliographiques. Au-delà de la synthèse bibliographique, l'étude a permis de mettre en évidence certains points :

- Les interactions entre les arts traînents et les habitats marins sont bien plus documentés (70 % des références) que pour les arts dormants. La connaissance des effets directs et indirects des engins statiques sur le fond marin et sur les communautés benthiques associées est très limitée.
- Les études sur les impacts des arts traînents sur les habitats meubles (bancs de sable, gravières) ont montré certaines lacunes. En effet, la caractérisation de la résilience de ces types d'habitats est encore très imprécise. De même, les preuves scientifiques décrivant les impacts spécifiques des chaluts de fond et des dragues sur certains habitats biogéniques (bancs de maërl, récifs, herbiers) restent limitées.
- Malgré toutes les études menées, les connaissances dans ce domaine sont encore restreintes, car ce type de recherche est très complexe à mettre en œuvre. La plupart des études sont conduites à des échelles très locales, ne permettant souvent pas de mesurer l'impact de la pêche à une échelle régionale. Quelques études à plus large échelle ont été mises en œuvre, mais elles sont souvent très coûteuses. De plus, les études locales prises individuellement conduisent souvent à des résultats incohérents entre eux, du fait notamment des spécificités de chaque cas d'étude (caractéristiques des engins de pêche et leur déploiement, facteurs environnementaux, ...). Il est notamment complexe d'étudier les impacts sur des communautés qui sont déjà le résultat de décennies de perturbation par la pêche. Il est par ailleurs très difficile de distinguer les impacts du chalutage des perturbations naturelles du milieu benthique. Par conséquent, les résultats des études d'impacts doivent être considérés avec précaution. Cette distinction est indispensable pour améliorer notre compréhension des réponses à long terme des écosystèmes affectés par la pêche.

Cette étude propose certaines perspectives en matière d'acquisition de connaissances et pourra servir de support bibliographique pour le montage de futurs projets en lien avec la thématique « interaction engins de pêche – habitat », sur des couples « engin-habitat » spécifique.